

pouvait l'avoir jeté au feu avec le papier. Elle pousse un cri vers saint Antoine et d'un bond elle est rendue au poêle.

Le papier qu'elle y avait jeté n'était plus qu'une boule de feu. Elle le retire vivement, en écarte les cendres, croyant son argent perdu à tout jamais ; mais le feu, après avoir entièrement consumé les chiffons de papier, avait respecté le billet : celui-ci n'était grillé que sur les bords. La pensée que le billet avait déjà commencé à brûler et celle que la combustion s'était arrêtée au moment de l'invocation se touchaient. Cette conservation surnaturelle parut donc de la plus grande évidence à l'heureuse propriétaire. Depuis lors celle-ci, objet d'une aussi visible protection, parle du bon saint Antoine avec une reconnaissance convaincue et convaincante.

*H. D.*

FRASERVILLE, P. Q.—En octobre dernier, je me trouvais en face de difficultés pécuniaires qui me paraissaient insurmontables. Je m'adressai à saint Antoine et lui promis quelque chose pour ses pauvres. Il n'y avait pas une heure que j'avais fait ma promesse que l'affaire qui me donnait tant d'inquiétude se réglait comme par enchantement.

Tout dernièrement encore me trouvant dans un pressant besoin d'argent, j'ai de nouveau recours à saint Antoine, et, moins de deux jours après l'avoir invoqué en lui promettant une aumône, une personne demeurant à plus de 40 milles de chez moi, que je connais à peine, et qui n'avait aucune raison de me croire aux prises avec des embarras d'argent, me faisait offrir, à des conditions exceptionnellement avantageuses, la somme dont j'avais besoin.

Pour moi, il n'y a pas le moindre doute que, dans les deux circonstances que je viens de rapporter, tout s'est fait par l'intervention de saint Antoine. Honneur et gloire au grand SEMEUR DE MIRACLES ! *J.*